

## Loi « seniors » : anticiper les obligations - Masterclass

Déployer une stratégie RH performante conforme à la loi n°  
2025-989 du 24 octobre 2025

### PUBLIC

Directeurs formation – Responsables formation – Chargés de formation – Directeurs des Ressources Humaines – Responsables des Ressources Humaines – Chargés RH – Juriste en droit social – Responsables GPEC/GEPP – Collaborateurs de la fonction RH

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### LES POINTS FORTS

Savoir-faire et expérience d'un expert reconnu dans son domaine sur des sujets d'actualité

Etudes de cas concrets pour une mise en application immédiate

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

Code  
**703199**

Durée  
**2 heures / 2  
heures**

Tarif Inter\*  
**299 €  
HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouvelles obligations légales sur l'emploi des seniors et le dialogue social
- Structurer une politique RH adaptée à la gestion des parcours de seconde partie de carrière

## Programme de la formation

- 14h00 – Début de la Masterclass

## Maîtriser les nouvelles obligations légales sur l'emploi des seniors et le dialogue social

Analyser le cadre juridique de la loi du 24 octobre 2025

- Identifier les dispositions clés issues des ANI du 14 novembre 2024 et 25 juin 2025
- Analyser les obligations : négociation collective, nouveaux entretiens et contrat de valorisation de l'expérience
- Différenciation des obligations selon la taille de l'entreprise (seuil des 300 salariés)

Organiser la mise en conformité avant le 26 octobre 2026

- Calendrier et étapes clés de déploiement
- Ressources nécessaires : techniques, financières et humaines
- Interactions avec les managers, le CSE et les représentants du personnel
- Quiz : Vrai/Faux sur les points clés de la loi sur l'emploi des salariés expérimentés

## Structurer une politique RH adaptée à la gestion des parcours de seconde partie de carrière

Mettre en œuvre les nouveaux entretiens de parcours professionnel

- Entretien à 45 ans : anticiper la seconde partie de carrière et prévenir l'usure professionnelle
- Entretien à partir de 58 ans : préparer la fin de carrière et les transitions
- Articulation avec la visite médicale de mi-carrière

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Optimiser le dialogue social et les dispositifs d'accompagnement

- Négociation obligatoire tous les 4 ans dans les branches et entreprises (+300 salariés)
- Thèmes de négociation : recrutement, maintien dans l'emploi, aménagement des fins de carrière, transmission des savoirs
- Contrat de valorisation de l'expérience (CVE) : conditions, public éligible et avantages
- Atelier : Élaboration d'une trame d'entretien de parcours professionnel à 45 ans avec cas pratique
- Synthèse : Création d'un plan d'action grâce à une check-list
- 16h00 - Fin de la Masterclass

## Parmi nos formateurs



### Evelyne Maitre

Ingénieur (AgroParisTech) de formation j'ai plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans l'Industrie dont 25 ans dans le domaine des Ressources Humaines.

J'ai accompagné de nombreux dirigeants et managers et piloté des équipes jusqu'à 40 personnes.

J'ai créé le Cabinet de Conseil Emysens qui accompagne les entreprises sur leurs problématiques RH&RSE.

Je suis formée BLeader et animatrice de la Fresque du Climat et de l'Atelier 2 Tonnes.



## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 15 Sep. 2026 – Session Garantie

